

Programme Régional de la Forêt et du Bois de Normandie

Politique forestière de la Région Normandie

GT2 - Gestion durable de la forêt et de la ressource bois du 31 mai 2017 – Compte-rendu

Ordre du jour

Les conditions de l'exploitation forestière

Bûcheronnage manuel

Bûcheronnage mécanisé

Débardage

Tour de table – mots clés sur la perception de la récolte et ses conséquences

GRAPE : l'exploitation abîme les sols, et il faut créer toujours plus de desserte (route, places de dépôts)

GONm : voir ce qui se passe après la récolte – préserver les vieux bois

DRAAF : la récolte est un acte de sylviculture

COFOROUEST : un acte de sylviculture qui assure un revenu régulier et pérenne au propriétaire

CD61 : Bois du Bocage, concilier les aspects environnementaux et les besoins de l'agriculture

Maire d'une commune forestière : Exploitation raisonnable et raisonnée

ProfessionsBois (ob) : l'exploitation forestière, c'est des hommes, (et des femmes), des entreprises souvent petites, les marges sont faibles, les investissements matériels importants.

La récolte, c'est l'étape où l'arbre devient grume, c'est une étape importante pour la filière. Dans une réflexion de filière, ce maillon, souvent considéré comme fragile, est à consolider.

ONF : l'exploitation doit respecter les peuplements forestiers, respecter les sols, plus largement l'environnement et les ressources naturelles (eau...), et respecter les entreprises. Importance des bonnes pratiques. Le matériel doit être adapté.

Parc Naturel Régional des Boucles de Seine Normande : bonnes conditions pour le renouvellement des peuplements forestiers, exploitation inscrite dans la gestion durable et la multifonctionnalité (environnement et social)

ADEME : l'exploitation doit tenir compte des conditions climatiques, attention à l'acceptabilité des coupes par le grand public

Métropole Rouen Normandie : veiller à l'acceptabilité des coupes par le grand public, la protection des sols, une mécanisation raisonnée.

FNCOFOR : Acte de sylviculture, gestion raisonnée, respects des différents usages, multifonctionnalité.

ONCFS : Bocage, vers des plans de gestion des haies, favorables à la biodiversité. Préconisations dans les ORGFH, notamment pour le bois mort, le respect des sols, et le calendrier des travaux tenant compte de la biologie des espèces. (ex : nidification des oiseaux)

DREAL : changement dans les modalités de récolte et évolution de la demande en bois, contrats d'approvisionnement. Manque de réflexion sur les conséquences à long terme de la récolte des rameaux (menus bois) qui exporte toute la matière.

FRANSYLVA : Parler plutôt de récolte que de coupe

BIOCOMBUSTIBLE : Acte de sylviculture, démarche durable, multifonctionnalité

CCI : Réfléchir à la question des gros bois orientés vers l'usage énergie plutôt que transformés.

CRPF : Acte de sylviculture, la gestion durable est encadrée par la réglementation (le code forestier), elle intègre les différents enjeux du développement durable.

Représentant syndical des salariés bûcheron : Acte de sylviculture, représente aussi beaucoup d'emplois, ce travail doit permettre de dégager une valeur ajoutée, question de l'impact sur l'environnement important.

CEREMA : la logique de l'évaluation environnementale et stratégique c'est d'identifier les impacts positifs ou négatifs de cette activité sur les composantes environnementales

CONSEIL REGIONAL : Sylviculture, accès, cloisonnement, desserte, objectif de valoriser en Normandie les bois issus des forêts et du bocage normands.

Synthèse- tour de table

La récolte est un **acte de sylviculture** qui s'inscrit dans la **gestion durable** intégrant la **multifonctionnalité**.

Des emplois : On doit porter attention aux hommes (et aux femmes) qui exercent ces professions. (conditions de travail), et aux entreprises : activités considérées comme « maillon faible » au sein de la filière.

L'importance de **préserver l'environnement** au sens large est partagée par tous.

L'acceptabilité des coupes par le grand public et aussi par les acteurs locaux (élus, riverains...) est une préoccupation à prendre sérieusement en compte.

Discussions

Pour chaque type de travail, une synthèse des discussions sous forme d'une fiche avec AFOM jointe.

Constats partagés :

La fragilité économique et humaine de l'activité de récolte ressort nettement.

Une bonne articulation des tâches est nécessaire pour des chantiers de qualité et sans travailleur isolé (logistique et organisation des chantiers, calendrier)

L'accent est mis sur le professionnalisme, qui garantit le respect du milieu forestier, mais la rémunération n'est pas au rendez-vous.

Les matériels et la manière d'effectuer la récolte doivent être adaptés aux particularités du milieu forestier. Ce n'est pas à la forêt de s'adapter aux matériels comme c'est ressenti aujourd'hui.

L'activité de récolte doit respecter les hommes et le milieu forestier, les arbres vivants, les vieux arbres, les arbres morts sur pied.

Communication sur la récolte (opérations de coupes et de débardage)

Une information honnête sur la sylviculture et la récolte doit être apportée auprès du grand public et des acteurs du territoire.

La perception du public est très abstraite, souvent affective, et aussi très partielle.

Le public est surtout touché par les coupes rases lors des phases de renouvellement, qui ne représentent qu'une fraction du volume récolté.

Le public ignore l'existence des documents de gestion durable, des précautions prises dans les exploitations (exemple des clauses particulières de coupe).

La logistique du bois énergie avec les tas de bois qui sèchent un certain temps en forêt n'est pas connue, ni comprise, il faut l'expliquer.

Le public n'est pas intéressé par le thème de la sylviculture, mais on peut l'aborder par d'autres approches : pourquoi laisse-t-on des arbres morts, où nichent les oiseaux...

Il y a une grande régression de l'éducation à l'environnement dans les programmes scolaires. Pourtant les classes vertes, c'est très important.

Pour transmettre aux scolaires ou au grand public, il faut l'implication des professionnels qui expliquent ce qu'ils font.

Le public est soumis à de l'information, type « flash » « sensationnel » « buzz » qui manque d'objectivité. Mais il y est très sensible.

La communication de la filière organisée par France Bois Forêt avec les ressources de la CVO reste « atone ». Les gens font l'amalgame entre déforestation tropicale, défrichement, coupes rases.

Il vaut bien mieux communiquer régulièrement sur les bonnes pratiques plutôt que sur un chantier qui s'est mal passé que l'on doit justifier.

Priorités dans les soutiens publics :

Soutien, accompagnement et structuration des entreprises, solutions de regroupement, prestations administratives mutualisées, aide à la transmission...

Formation professionnelle, tout au long de la carrière

Aide aux investissements matériels

Communication grand public, scolaires, acteurs des territoires sur la forêt normande et ses entreprises mettant en valeur le bois normand

Expérimentation de pratiques réduisant l'impact : câble, débardage animal....

Autres priorités

Lutte contre le travail dissimulé

Synthèse des réponses au questionnaire :

Priorité 1 :

Organisation et gestion des entreprises de la récolte : gestion administrative, commerciale, regroupement, structuration.

Matériels pour la récolte : Choix, mutualisation, Investissement

Coupe manuelle ou mécanisée : conserver un bon équilibre entre les opérations manuelles et mécanisées pour la préservation des arbres et du milieu.

Des clauses techniques d'exploitation qui intègrent le respect arbres, des sols, de la biodiversité. (bonnes pratiques) et qui sont mises en oeuvre.

Formation professionnelle des opérateurs : technique, santé/sécurité, environnement...

Priorité 2 :

Communication auprès des élus et du grand public.

Maintenir des îlots de vieillissement, des zones sans récolte

Aides : rendre plus accessibles et lisibles les dispositifs d'aide possible

Etaient présents :

BOULAY Olivier	ProfessionsBois
BRIERE Alain	Maire de Bourg Saint Léonard
CABIN Christian	FGA CFDT
CHENTRIER Pascal	COFOROUEST
CHENY Jean-François	ONF
CHESNEL Julien	PNR des Boucles de la Seine Normande
CHEVALLIER Nathalie	ONCFS
CHEVAUX François	CEREMA
COLLADO José	Conseil départemental 61
COLLETTE	GON
FERRIER Laure	FNCOFOR
LARDILLEUX Sophie	DREAL
LECLERC Jean-Marie	ProfessionsBois
LEDUC Albin	DRAAF
LEMARCHAND Marc	Chambre régionale de commerce et d'industrie
LEREBoullet Pierre	FRANSYLVA
LIGONNIERE Régis	ONF
LOBREAUX Odile	DRAAF
MOLLARET Marie-Emilie	ADEME
MORVAN Xavier	CRPF
OUALLET Julia	Conseil régional
PORQUET Isabelle	DRAAF
RIBOT Jean-Jacques	Biocombustibles
RIBOULET François	GRAPE
SANNER Geneviève	DRAAF
SIMON Christelle	Métropole Rouen Normandie